

Note d'opportunité Fondation Le Refuge

Introduction

Le Refuge héberge et accompagne les jeunes de 18 à 25 ans, rejetés par leurs parents, chassés du domicile familial, parce qu'ils sont homosexuels ou transgenres. Avant d'arriver au Refuge, nombreux sont ceux qui se retrouvent à la rue, souvent pour plusieurs jours et sans argent, et qui frappent à la porte de l'association après avoir vécu un profond sentiment d'isolement, de solitude et qui ont totalement perdu confiance en eux. Le refuge s'est donné pour mission de leur apporter une protection, un toit en urgence, de les accompagner pendant plusieurs mois pour les aider à se reconstruire et à rebondir.

Reconnue d'utilité publique dès 2011, l'association compte aujourd'hui 19 délégations dans toute la France (y compris à la Réunion et en Guyane), plus de 350 bénévoles et 16 salariés dont 7 travailleurs sociaux.

Depuis sa création à Montpellier en 2003, le Refuge a accompagné plus de 7500 jeunes et en a hébergé plus de 1600. L'association a tissé un solide maillage pour recevoir les jeunes hébergés. Elle est aujourd'hui en capacité d'offrir simultanément 120 places d'hébergement dans toute la France. Elle peut aussi compter sur ses 36 correspondants-relais : ce sont des représentants locaux de l'association qui effectuent au quotidien des missions de communication et de sensibilisation, en particulier dans les lieux où le Refuge ne dispose pas encore de délégation.

Contexte

Au-delà, de ses missions d'accompagnement de jeunes victimes d'homophobie et de transphobie, Le Refuge a vocation à se pérenniser ; en effet, ses actions s'inscrivent au cœur d'une société qui n'est toujours pas en capacité de répondre aux appels de sa jeunesse en détresse. Les citoyens, parents ou non, ne sont pas tous prêts à accepter l'homosexualité. C'est un constat, fait quotidiennement par les équipes du Refuge.

Les adolescents victimes d'homophobie ont 7 à 13 fois plus de risques de tenter de mettre fin à leurs jours que les jeunes hétérosexuels. Les réseaux sociaux, les médias relaient chaque jour des actes homophobes, des situations de violence ou de rejets extrêmes, les demandes d'hébergements et d'accompagnement des jeunes LGBTQI ne cessent de croître auprès du Refuge (+ 25% en 2018)





Association Nationale Le Refuge

Reconnue d'Utilité Publique

Hébergement temporaire et accompagnement psychologique et social des jeunes victimes d'homophobie ou de transphobie

Bénévoles et salariés : 16 ans de pratique

La structure du Refuge repose sur des bénévoles formés à l'écoute et l'accompagnement, alliés à des professionnels (bénévoles et salariés) du secteur social.

En 16 ans, Le Refuge a grandi, s'est renforcé et a su évoluer dans ses pratiques. Ses équipes de direction, que ce soit au niveau du siège, en lien avec les délégués départementaux et régionaux et les correspondants-relais ont acquis une légitimité par la rigueur du suivi des jeunes hébergés et/ou accompagnés.

Agréments et expertises

L'association, après sa première reconnaissance d'utilité publique en 2011, a continué à changer de dimension. Elle a obtenu l'agrément Jeunesse et Education Populaire puis l'agrément Service Civique et l'agrément de l'Education nationale ; ce qui donne aux délégations la responsabilité d'intervenir en milieu scolaire (IMS) et dans les Quartiers Politiques de la Ville.

De plus en plus de jeunes mineurs sont en danger et ont besoin d'un accompagnement spécifique. C'est pourquoi, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement de la scolarité et à l'accès à la formation dans l'objectif de l'intégration professionnelle des jeunes est mis en œuvre. Conjointement, les actions de prévention du suicide des adolescents se font de façon concertée avec l'Observatoire National du Suicide (ONS) dont l'association est membre fondateur et l'Union nationale de prévention du suicide.

Le Refuge est également agréé par l'OFPPRA depuis le mois d'août 2018.

Le Refuge est régulièrement auditionné par des commissions parlementaires, des Ministères et l'Elysée sur des sujets tels : le travail social, la lutte contre les discriminations, la demande d'asile...

Le Refuge en France et à l'étranger

La visibilité du Refuge, nécessaire dans le cadre de ses actions d'accueil d'urgence, l'est plus encore lorsqu'il s'agit de sensibiliser et de former aux rejets LGBTQI au-delà de ses 19 délégations françaises.

C'est pourquoi, Le Refuge occupe désormais une place centrale d'expertise pour l'accompagnement des jeunes de nationalité française comme étrangères, victimes d'homophobie et transphobie familiales, religieuses, raciales, sociétales, etc.

En 2018, elle vient de légitimer son action d'expertise en obtenant l'agrément de l'OFPPRA pour accompagner les jeunes LGBTQI réfugiés et demandeurs d'asile dans leurs démarches et leur entretien personnel, dans le cadre de la régularisation de leur situation auprès de l'administration française.



Siège social
75, place d'Acadie
34000 Montpellier
France

Contacts
09.54.92.60.66
contact@le-refuge.org
www.le-refuge.org

#LeRefuge



L'expertise du Refuge est aussi sollicitée à l'international : San-Francisco, Tel-Aviv ou Tunis où nous accompagnons les associations locales qui souhaitent porter un projet similaire.

En Europe, le Refuge a proposé la signature d'une charte d'engagement avec l'Italie, l'Espagne, la Belgique, tout comme la Suisse afin de d'établir des pratiques communes d'accueil des structures qui accueillent des personnes LGBTQI en danger. Afin de poursuivre ce travail d'appui, la création d'un Réseau "Refuge" européen (sous forme de fédération) permettrait l'élargissement à d'autres pays.

En conclusion

Le Refuge est précurseur par ses spécificités d'accompagnement et de sensibilisation à vocation nationale et internationale.

C'est cette expertise qu'il convient désormais de protéger avec force et de pérenniser. Plus que jamais, il est nécessaire que la structure s'organise de façon encore plus professionnelle afin de consolider ses actions en France métropolitaine, dans les secteurs ruraux, urbains, dans les territoires d'Outre-mer, et qu'elle puisse transmettre ses compétences hors des frontières de l'hexagone.

Pérennisation et développement des partenariats avec l'Etat et les collectivités locales

Par ses relations directes avec les pouvoirs publics, les collectivités, mais aussi les médias, les relais sous toutes formes, son pilotage doit être plus efficient, plus clair encore. D'autant qu'il est demandé aux acteurs de terrain du Refuge (bénévoles et salariés) une exigence qui se doit d'être clairement soutenue par un socle qui les conforte dans leur action.

16 ans après sa création, le Refuge est à un tournant de son existence.

C'est l'alliance du travail social et les "pratiques familiales" pour protéger le jeune dans sa sécurité et sa santé qui permette son développement dans le respect dû à sa personne. De plus, l'aider à intégrer les valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de laïcité relève de notre responsabilité dans le cadre de la réalisation de son projet de vie.

C'est pourquoi, le changement de statut, la transformation de l'association en fondation, est la réponse qui nous paraît la mieux adaptée pour garantir la continuité de notre projet, la reconnaissance de notre expertise et de nos pratiques, tout en préservant la mémoire de l'association.

La fondation donnera une assise fondamentale à notre association. Elle permettra une meilleure identification par le grand public. Cette nouvelle gouvernance sera gage de confiance et sera un vecteur de pérennité.



En transformant l'association, nous voulons ouvrir un nouveau chapitre de notre histoire et sécuriser nos objectifs de pratiques sociales dans une structure "la Fondation Le Refuge" dotée de moyens renforcés.

La lutte contre l'homophobie concerne tous les domaines : scolaire, social, culturel, familial, associatif ou professionnel. Face à la détresse du public concerné, il s'agit véritablement de porter un travail collaboratif qui exige une réflexion collective dans la durée.

En devenant Fondation, il s'agit de contribuer à transformer la société en l'éclairant sur ses pratiques sociétales discriminantes. L'association affirme son attachement à la laïcité et sa volonté de partager ses valeurs solidaires ; de plus, elle s'attache à porter haut et fort cette valeur d'altérité qui permet l'acceptation de l'autre, en l'occurrence toute personne LGBTQI, selon les principes républicains.

En l'état, une assise et une pérennisation de nos missions, via une Fondation Le Refuge, permettront à la société actuelle de contribuer à l'acceptation de sa jeunesse.

Démarches engagées

La transformation de l'association en fondation reconnue d'utilité publique a fait l'objet d'une large communication :

- Projet évoqué lors de l'Assemblée Générale 2017 du 20 mai 2017 à Perpignan
- Création d'un groupe de travail spécifique lors du conseil d'administration du 26 septembre 2017
- Projet évoqué lors de l'Assemblée Générale 2018 du 26 mai 2018 à Nice
- Démarche validée à l'unanimité lors du conseil d'administration du 30 octobre 2018
- Projet inscrit dans les orientations 2019 (orientation n°1) validée en CA du 14 décembre 2018
- Démarche diffusée par mailing aux 6 000 adhérents et donateurs, le 11 novembre 2018
- Diffusion d'une note de service aux salariés, le 12 novembre 2018
- Projet annoncé aux mécènes lors du discours d'introduction du gala le 26 novembre 2018
- Budget triennal 2019-2021 validé en CA, le 14 décembre 2018
- Projet de gouvernance validé en CA, le 06 février 2019
- Passage en fondation évoqué lors du Comité social et économique (CSE) du 18 février 2019
- Statuts et règlement intérieur présentés en Conseil d'Administration du 7 mai 2019
- Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 1er juin 2019 sans possibilité de délibérer faute de quorum mais échanges avec les adhérents présents
- 29 juin 2019 : AGE : validation, à l'unanimité, de la transformation de l'association reconnue d'utilité publique en fondation reconnue d'utilité publique.

Les retours que nous avons eu ont été enthousiastes. La transformation en Fondation est attendue par l'ensemble des membres.



Partie patrimoniale

Au bilan du 31/12/2018 :

Actif immobilisé : 657 728€

Fonds propres : 1 610 955€

Valorisation des biens dont l'association est propriétaire :

Les biens ont été valorisés par M. Quentin LAGALLARDE, Expert immobilier près la Cour d'Appel de Caen.

Etat du patrimoine immobilier Le Refuge

Adresse	Type	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition de l'immeuble	Frais de négociation	Frais d'acte notarié et droits de mutation	Coût global de l'acquisition	Date d'évaluation	Valeur de marché
18 rue Louis Blanc - ALFORTVILLE	Studio	12/01/2018	137 000 €	0 €	11 925 €	148 925 €	02/05/2019	135 000 €
59 rue Belliard - PARIS	Studio	12/11/2018	127 000 €	12 000 €	11 000 €	150 000 €	03/05/2019	125 000 €
3 rue Louis Blanc - ALFORTVILLE	Studio	27/05/2019	130 400 €		11 100 €	141 500 €	02/05/2019	125 000 €
108 rue de la Folie Méricourt - PARIS	Local d'accueil	en cours	545 000 €	35 000 €	40 000 €	620 000 €	09/05/2019	570 000 €
Place d'Acadie - MONTPELLIER	Siège	28/02/2013	178 000 €		15 200 €	193 200 €	14/05/2019	216 000 €
Total			1 117 400 €			1 253 625 €	Total	1 171 000 €



Modèle économique

L'association s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'augmentation des fonds propres afin de garantir sa stabilité. C'est ainsi que les excédents sont affectés en reports à nouveau afin d'augmenter les fonds propres associatifs. Ainsi, de 2017 à 2018, les fonds propres ont augmenté de 20,37%.

L'association est financée actuellement par 61% de dons pour un montant de 1 478 243 euros en 2018. Depuis 2018 l'association a engagé plusieurs démarches dans l'objectif d'accroître ses ressources privées en attachant une importance particulière au mécénat.

- Communication en faveur des legs
- Démarchage de rue : 3 campagnes réalisées en 2018 dont 2 à Bordeaux et à une à Lyon avec plus de 1 000 donateurs mensuels recrutés
- Don par SMS
- Gala annuel avec forte implication des mécènes : 246 755€ récoltés pour le gala des 15ans. Ces bénéfices seront affectés à l'achat des 3 appartements tremplins sur Paris ainsi que du local d'accueil de jour francilien.

Il y a un grand potentiel et la transformation en fondation nous permettra d'engendrer de nouvelles ressources privées. En effet, les entreprises donnent plus facilement à une fondation qu'à une association.

Le montant versé pour la dotation est de 1 500 000€, dont 1 171 000€ sous forme d'actif immobilisé et 329 000€ de fonds propres.

Ces ressources immobilisées ne généreront pas d'instabilité financière puisque la trésorerie demeurera largement suffisante pour financer les charges 2019 et 2020.

